

Zeitschrift: La vie musicale : revue bimensuelle de la musique suisse et étrangère
Herausgeber: Association des musiciens suisses
Band: 3 (1909-1910)
Heft: 19

Rubrik: Association des musiciens suisses

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

lesquels je citerai seulement M^{me} Gilliard-Burnand (l'une des meilleures cantatrices que Lausanne possède), M^{me} L. Fonjallaz-Decoppet, M. S. Gétaz, M^{le} M. Schuler, M^{me} C. Pasche-Battié, M^{me} A. Welti, M^{me} S. Gayrhos-Cartier, M^{le} Petitpierre, M^{le} Petitpierre, M^{le} M. de Collongny, M^{me} L. Martinet, etc.

Pour sa dernière audition d'élèves de la saison, le Conservatoire de musique avait organisé un petit « gala » avec le concours de l'orchestre, sous la direction de M. Carl Ehrenberg, au Casino Lausanne-Ouchy.

Il est vraiment admirable que, rien qu'avec le concours des élèves de l'établissement, on ait pu mettre sur pied un pareil programme. Ce fut un véritable concert et, par moments, un fort bon concert. Comme auteurs, Mozart, Gluck, Haydn et Beethoven en ont surtout fait les frais. Les productions d'élèves étaient encadrées entre une ouverture de Weber et une de Beethoven, dirigées par M. C. Ehrenberg. On a entendu du chant (élèves de M. et de M^{me} Troyon), du violon (une élève de M. R. Frommelt), une déclamation d'une charmante élève de M. A. André ; enfin du piano (élèves de M^{le} Langie, de MM. Blanchet et Nicati) qui fut le clou de la soirée.

De l'avis unanime des auditeurs, ce concert d'élèves fait le plus grand honneur au Conservatoire de Lausanne.

Ailleurs ce furent aussi moult auditions de clôture : à l'Institut de musique de M^{le} Thélin, soixante-deux élèves se sont produits en une heure et demie. Hâtons-nous de dire que l'ingénieuse et remarquable pédagogue avait eu l'excellente idée d'organiser une séance toute de musique à deux pianos, à quatre, huit, douze, seize mains. Brillante phalange d'une institution en pleine prospérité.

Enfin, à deux reprises, M^{me} G. Delisle, l'excellent professeur de chant que l'on sait, fit entendre une belle série d'élèves en un programme varié à souhait.

Association des Musiciens suisses

Le Comité de l'A. M. S. adresse aux compositeurs suisses ou résidant en Suisse, l'appel suivant :

Neuchâtel, 6 juillet 1910.

Vous aurez appris par les journaux que la prochaine réunion de l'A. M. S. aura lieu en 1911 à Vevey. Ce sera une réunion avec orchestre et chœur, et la préparation en a été confiée à MM. Gustave Doret et Charles Troyon.

Le Comité de l'A. M. S. fait aujourd'hui appel aux compositeurs suisses désireux de figurer au programme de la réunion. Ce programme comprendra des œuvres pour chœur (avec ou sans accompagnement d'orchestre), pour orchestre seul ou avec instrument principal, pour chant solo (avec accompagnement de piano ou d'orchestre), des œuvres de musique de chambre et des œuvres pour piano seul. Pas de musique d'orgue.

Les œuvres de toutes ces catégories sont reçues dès à présent par le Comité à l'examen. Mais il est rappelé aux compositeurs que les œuvres pour chœur doivent être choisies les premières, les directeurs devant avoir le temps nécessaire aux études. Ce sont donc des œuvres de cette nature que le Comité désirerait recevoir avant tout, de façon à pouvoir les examiner en premier.

Prière d'adresser les envois à M. Edmond Röthlisberger, 5, Promenade Noire, Neuchâtel.